29 novembre 1999 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Lettre de M. Jacques Chirac, Président de la République, adressée à M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne démocratique et populaire, sur les échanges franco-algériens dans les domaines économiques, culturels et consulaires, Paris le 29 novembre 1999.

Je suis très heureux de l'importante visite à Alger de mon ami le Président Christian PONCELET. Je me réjouis, en particulier, que ses entretiens avec les hautes autorités algériennes soient l'occasion de poursuivre entre nos deux pays la concertation que nous avons nouée depuis votre élection à la Présidence de la République.

Le déplacement en Algérie du Président du Sénat, à l'invitation du Président du Conseil de la Nation, m'offre l'opportunité de vous redire toute l'importance que j'attache au développement des relations franco-algériennes et de vous remercier du message que vous avez eu la courtoisie de m'adresser à l'occasion de votre récent passage à Nice.

Comme nous l'avions constaté lors de notre conversation téléphonique du 17 septembre, le dialogue politique qui existe désormais entre nos deux pays est régulier et substantiel. Les visites de membres du Gouvernement français dans votre pays, l'entretien que vous avez accordé au Premier ministre, M. Lionel JOSPIN, e, marge de l'Assemblée générale des Nations Unies et aujourd'hui votre rencontre avec le Président PONCELET, sont autant d'occasions de resserrer la trame de nos échanges dans tous les domaines.
Des projets concrets ont été lancés au cours des derniers mois dans les domaines économiques, culturels et consulaires. Les entreprises françaises ont participé en grand nombre à la dernière Foire internationale d'Alger et ont ouvert de nouvelles perspectives de partenariat économique. Le salon du livre d'Alger a reçu la visite de très nombreuses maisons d'édition françaises heureuses de renouer les liens avec leurs correspondants algériens. Enfin, le centre culturel français d'Alger devrait, comme M. Hubert VEDRINE l'avait annoncé, reprendre progressivement ses activités à partir du mois de janvier 2000.

De même, les discussions se poursuivent entre notre ambassade et les autorités algériennes concernant les modalités de réouverture du Consulat général de France à Annaba. J'espère qu'elles aboutiront rapidement afin que nous puissions répondre aux attentes de nos deux peuples. Je sais que ce sujet vous tient particulièrement à coeur .

Je ne méconnais pas les obstacles que rencontre la politique courageuse que vous avez décidée avec la mise en oeuvre de la loi sur la concorde civile. Comme il l'a solennellement affirmé lors du référendum du 16 septembre 1999, votre peuple aspire à la paix et à la sécurité. La France ne peut que condamner sans restriction les actes les actes terroristes qui endeuillent l'Algérie.

Sur les dossiers majeurs de notre relation bilatérale, comme sur l'ensemble des questions d'intérêt commun, je souhaite que nous continuions à travailler ensemble dans l'esprit d'ouverture et de confiance qui prévaut aujourd'hui.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Jacques CHIRAC

Son Excellence
Monsieur Abdelaziz BOUTEFLIKA
Président de la République algérienne
Démocratique et populaire